Accréditation n° 5-0614
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Certificat n° FRCM26218
Période de validité : 26/10/2026 - 25/10/2029
Numéro SIREN : 327657136
Numéro de déclaration d'activité : 11757660075

ADRC

(Agence Nationale pour le développement du cinéma en régions ASS)

Siège social :
Agence Nationale pour le développement du cinéma en régions ASS - 16 rue D'ouessant 75015 Paris

Site :
Agence Nationale pour le développement du cinéma en régions - 16 rue D'ouessant, 75015 Paris

La Commission de Certification de CertUp déclare que l'organisme susmentionné a été audité avec succès.

L'organisme répond aux exigences du Référentiel national telles que spécifiées en bas de page.

La certification porte sur la catégorie d'actions suivante :

actions de formation (OF - L.6313-1 - 1°)

Pour la Commission de Certification,

Sophie De Vylder
Auditeur senior
26/10/2026

Le Référentiel national découle de l'article L.6316-1 du code du travail. Le programme de certification correspondant se retrouve dans les textes légaux de référence, consultables sur www.legifrance.gouv.fr. et sont relatifs à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Il s'agit des textes suivants, de ceux qui y sont cités et de leurs éventuelles adaptations ultérieures : 1. Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle; 2. Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences; 3. Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail; 4. Guide de lecture du Référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail : https://travail-emploi.gouv.fr/demarches-ressources-documentaires/documentation-et-publications-officielles/guides/guide-referentiel-national-qualite ; 5. Règlement d'usage de la marque française de garantie Qualiopi et sa charte d'usage : https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/acteurs-cadre-et-qualite-de-la-formation-professionnelle/qualiopi ; 6. CertUp : Règlement Qualiopi dans sa dernière version; 7. Questions-Réponses publié sur le site du Ministère du Travail : https://travail-emploi.gouv.fr/sites/travail-emploi/files/files-spip/pdf/questions-reponses_version_2.pdf

Ce certificat reste la propriété de CertUp SARL.